

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020
DELIBERATION N° 10

L'an deux mil vingt, le treize février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M.MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 19h38), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 17H40), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 19h38) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 17H40) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Secrétaire :

M. BOUTONNET.

Entendu le rapport de Mme Duhart,

OBJET : SPORTS - Attribution d'une bourse d'aide à la préparation olympique en faveur de Julien Montet, rameur de haut niveau.

Le rameur Julien Montet, licencié à l'Aviron Bayonnais Omnisports et référencé sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, a intégré le groupe France des athlètes susceptibles de participer aux prochains Jeux Olympiques de 2020. Il rejoint ainsi sa partenaire de club Perle Bouge déjà sélectionnée pour Tokyo.

Julien Montet affiche un parcours sportif remarquable qui l'a conduit de l'école d'aviron des bords de Nive aux compétitions internationales les plus relevées, et il est aujourd'hui un des meilleurs rameurs français.

Engagé dans un programme de préparation olympique, la Ville de Bayonne entend accompagner Julien Montet jusqu'aux Jeux Olympiques de 2020, par l'attribution d'une bourse individuelle. Cette contribution financière forfaitaire aura pour objet de compenser en partie les charges qu'il supporte dans le cadre de sa préparation olympique (achat de matériel, déplacements, frais d'entraînement, aménagements horaires, etc...). Elle lui sera personnellement versée.

En retour, à l'instar de Perle Bouge, il lui sera demandé de participer à diverses manifestations organisées ou co-organisées par la Ville de Bayonne pour faire partager son expérience. Ces interventions et autres actions de représentation seront en cohérence avec les orientations de politique publique, notamment celles favorisant la formation, l'éducation, l'intégration et la cohésion sociale par le sport.

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire de Bayonne à signer une décision individuelle d'attribution d'une bourse d'aide à la préparation olympique en faveur de Julien Montet, athlète de haut niveau. Cette bourse exceptionnelle de 4 000 € sera attribuée sur l'exercice 2020.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne